

**LISTE DES THEMATIQUES ELIGIBLES**  
**AU CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE**  
**DES COMMUNES DE PLUS DE 5 000 HABITANTS**

- le renforcement de polarités, au travers d'opérations en centres bourgs confortant les centralités et économes en foncier,
- l'accessibilité aux services en lien avec le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDASSaP) [ex. : maisons médicalisées ou de santé, équipements culturels et sportifs, équipements en faveur de l'enfance et de la jeunesse, etc...],
- le développement de l'attractivité (numérique, touristique, activités de pleine nature...), en lien, notamment, avec le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique, le Schéma Départemental Touristique, le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux activités de pleine de nature, l'Agence Vaucluse Provence Attractivité, etc.,
- la transition écologique et énergétique, en lien avec le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles et la compétence départementale en matière de lutte contre la précarité énergétique,
- la protection et la valorisation du patrimoine, au travers du label « Patrimoine en Vaucluse »,
- la mobilité durable (déplacements doux, aires de covoiturage...),
- les contrats de ville,
- la cohésion sociale et la citoyenneté, en liens avec les compétences sociales, culturelles et sportives du Département et en conformité avec les schémas sectoriels correspondants.